

## RÉGION

28/01/2022

LIÈGE

# Condamné pour viol, il est violé par son codétenu

LWS

La chambre du conseil de Liège a reporté à la mi-février, pour des raisons de traduction, l'examen d'un dossier de viol et d'empoisonnement au sein de la prison de Lantin. C'est un détenu qui aurait été drogué, puis violé, par un de ses codétenus.

[prev](#)



**LA VICTIME AVAIT ÉTÉ CONdamnÉE PAR DÉFAUT POUR VIOL, APRÈS AVOIR ÉTÉ IDENTIFIÉE SUR UN PANEL DE PHOTOS. ELLE AVAIT ALORS FAIT L'OBJET D'UNE INCARCÉRATION, ET ELLE A ENSUITE FAIT OPPOSITION.**

DANS L'ATTENTE DE SON PROCÈS, ELLE S'ÉTAIT RETROUVÉE À LANTIN AVEC UN CODÉTENU AYANT CE TYPE D'ANTÉCÉDENTS. CET HOMME AVAIT DÉJÀ ÉTÉ INCARCÉRÉ AVEC D'AUTRES PERSONNES, QUI S'ÉTAIENT PLAINTES DE SON COMPORTEMENT DÉPLACÉ ET QUI AVAIENT PU CHANGER DE CELLULE. LA VICTIME S'ÉTAIT RÉVEILLÉE, UN MATIN DE DÉCEMBRE 2020, EN SE SENTANT COMPLÈTEMENT GROGGY. ELLE NE SE SOUVENAIT PLUS DU TOUT DE LA VEILLE AU SOIR, ELLE IGNORAIT COMMENT ELLE S'ÉTAIT ENDORMIE, ET ELLE AVAIT DE FORTES DOULEURS LUI FAISANT SUPPOSER QU'ELLE AVAIT ÉTÉ VICTIME DE RELATIONS FORCÉES.

LE MÉDECIN DE LA PRISON L'AVAIT AUSCULTÉE, ET IL AVAIT CONSTATÉ DES LÉSIONS CARACTÉRISTIQUES D'ABUS SEXUEL. IL AVAIT RÉALISÉ UNE PRISE DE SANG, DANS LAQUELLE ON AVAIT RETROUVÉ LES TRACES DES MÉDICAMENTS QUE PRENAIT LE CODÉTENU. QUI EN AURAIT DONC MIS DE CÔTÉ, PUIS BROYÉS, POUR ENDORMIR SA PROIE...

#### UN TRAUMATISME

LA VICTIME DE CE VIOL, ÂGÉE D'UNE TRENTAINE D'ANNÉES, A TOUJOURS SOUTENU NE PAS AVOIR COMMIS LES FAITS POUR LESQUELS ELLE A ÉTÉ CONDAMNÉE. LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL A CONFIRMÉ, SUR OPPOSITION, SA CULPABILITÉ ; C'EST CEPENDANT LIBRE QU'ELLE ATTEND AUJOURD'HUI QUE SON PROCÈS EN APPEL SOIT MIS SUR PIED. « CETTE PERSONNE SOUTIENT DEPUIS LE DÉBUT QU'ELLE EST VICTIME D'UNE ERREUR JUDICIAIRE, ET ELLE EST Désormais TRAUMATISÉE À JAMAIS PAR CE QU'ELLE A SUBI EN PRISON », EXPLIQUE SON AVOCAT, M E MAXIM TÖLLER

VU LES CONSTATATIONS MÉDICALES, IL Y A PEU DE DOUTES QUE L'ABUSEUR PRÉSUMÉ, AU PROFIL HAUTEMENT DANGEREUX PUISQUE MÊME LA PRISON NE SEMBLE PAS L'ARRÊTER, SOIT RENVOYÉ EN CORRECTIONNELLE.

À partir de l'adresse <[https://journal.sudinfo.be/?\\_ga=2.262985420.1752008023.1619318968-153645714.1529591342&\\_gac=1.91034984.1619881648.Cj0KQCjw-LOEBhDCARIsABrC0Tn7q4frNi3yHVb6lqB67VTjN9b4Wh0D6YBeKbYaOBjdnR9ri97swksaApPXELw\\_wcB#Sudpresse/web,2022-01-28,LIEGE|SU\\_QUOTIDIENS,2022-01-28,LIEGE,1|4](https://journal.sudinfo.be/?_ga=2.262985420.1752008023.1619318968-153645714.1529591342&_gac=1.91034984.1619881648.Cj0KQCjw-LOEBhDCARIsABrC0Tn7q4frNi3yHVb6lqB67VTjN9b4Wh0D6YBeKbYaOBjdnR9ri97swksaApPXELw_wcB#Sudpresse/web,2022-01-28,LIEGE|SU_QUOTIDIENS,2022-01-28,LIEGE,1|4)>